



DIRECTION EXECUTIVE

AVIS APPEL D'OFFRES

Référence de l'appel d'offres : N° 001-08-CDAA23

AVIS D'APPEL D'OFFRES - DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION DE DÉMATÉRIALISATION DES ATTESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE

Le 9 août 2023

Objet de l'appel d'offres : Développement d'une application logicielle de dématérialisation des attestations d'assurance

Entité contractante : Association des Assureurs Sénégal (AAS) **Adresse** : SCI "La Maison de l'Assurance" Lot 74 VDN Mermoz Pyrotechnique 5ème étage Tel: 33 889 48 64

Personnes de contact :

- Madame KEBE **email** : assistante@aas.sn **Site Web** : www.aas.sn
- Mr DIOP **email** : chef-technique@aas.sn
- Mr FALL **email** : responsable-technique@aas.sn

Date limite de réception des offres : 25 août 2023 à 12h00

Description du projet :

L'objectif principal de cette application est de permettre aux souscripteurs d'acheter en ligne et d'avoir accès à leurs attestations d'assurance en format électronique, à tout moment et depuis n'importe quel appareil connecté. L'application devra garantir la sécurité des données et offrir une expérience conviviale aux utilisateurs.

Conditions de retrait du dossier d'appel d'offres

Les entreprises intéressées par l'appel d'offres doivent se conformer aux conditions suivantes pour retirer le dossier d'appel d'offres :

Elles doivent soumettre une demande formelle de retrait du dossier d'appel d'offres à l'adresse électronique aas@aas.sn ou assistante@aas.sn. Cette demande doit inclure les coordonnées complètes de l'entreprise, y

compris une adresse e-mail valide, un numéro de téléphone et le nom du représentant légal. Elles peuvent retirer le dossier à l'adresse de l'Association des Assureurs du Sénégal (AAS) sis SCI "La Maison de l'Assurance" Lot 74 VDN Mermoz Pyrotechnique 5ème étage Dakar Tel: 33 889 48 64.

Modalités de soumission :

Les soumissionnaires sont priés de soumettre leurs offres sous format électronique à l'adresse électronique aas@aas.sn. Les offres doivent inclure une proposition technique détaillée, un calendrier de développement, un budget détaillé ainsi que les références de projets similaires réalisés précédemment.

L'Association des Assureurs du Sénégal se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne répondrait pas aux critères spécifiés ou qui serait reçue après la date limite de soumission.

La Direction Exécutive